Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1973) Heft: 244

Artikel: La politique de sécurité de la Suisse : quand le hérisson avale ses

piquants

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1027907

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quand le hérisson avale ses piquants

Le récent rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité de la Suisse répond à un ambitieux dessein. Conçu par les services de la défense générale du Département militaire, le texte entend en effet définir une stratégie d'ensemble de la politique de sécurité, la stratégie étant entendue ici comme un moyen, « un engagement conçu globalement et dirigé contre toutes les menaces suscitées par des desseins hostiles ».

De façon dynamique, il s'agit donc de contribuer à l'avènement et au maintien d'une paix durable, de façon défensive d'empêcher les agissements hostiles dirigés contre le pays.

Les auteurs du rapport distinguent quatre formes de menace, soit l'état de paix relative, que nous connaissons actuellement, la guerre indirecte, qui use de moyens politico-psychologiques et terroristes, la guerre classique, dont l'éventualité n'a cessé de reculer en Europe depuis dix ans, le recours aux moyens de destruction massifs, dont le nonemploi ne dépend pas de nous, mais du maintien de l'équilibre actuel.

A chacune de ces menaces, le rapport entend proposer une riposte adéquate, calculée à son juste prix, en fonction des moyens dont dispose un petit pays, afin de permettre au Conseil fédéral de préserver autant que faire se pourra par ses décisions le droit le libre disposition du peuple suisse, en d'autres termes de maintenir « la paix dans l'indépendance ».

A boire et à manger

Il y a dans ce message des idées qui pour n'être pas nouvelles ne se trouvent pas tous les jours dans les textes du Département militaire fédéral. Au point que l'on ne peut s'empêcher de songer au texte élaboré il y a plus d'un an par le groupe de travail « politique de sécurité » du Parti socialiste suisse, texte à l'époque violemment attaqué par la commission militaire du parti de M. Gnaegi. Ainsi la liste des instruments dont dispose le pouvoir exécutif comprend-elle maintenant la politique étrangère, dont le rôle actif tend à prévenir la guerre, la protection civile, dont le but est d'offrir à chaque habitant une chance de survivre, l'armée enfin, dont la mission de dissuasion demeure inchangée jusqu'au jour du combat défensif les armes à la main. Le rapport souligne d'ailleurs que la recherche d'une définition d'ensemble de la politique de sécurité, loin d'aboutir à une militarisation de la politique, remet en question la place unique que l'armée occupait jusqu'alors dans la conception de la défense nationale, et que

la conduite de la défense appartient en toutes circonstances au Conseil fédéral, au point d'en oublier même de mentionner le rôle et l'existence du commandant en chef de l'armée en temps de guerre!

L'imagination, cependant, n'a pas encore pris le pouvoir. Redoutant probablement d'avoir pu donner l'impression d'une atteinte à nos traditions militaires, le texte précise en même temps:

« L'armée, qui constitue notre seul élément de force, a relativement le plus grand poids, considéré sous l'angle de la dissuasion. C'est là qu'il est indiqué de procéder à d'importants investissements. La protection civile la suit directement, occupant le second rang ». La prévention continue de reposer avant tout sur la dissuasion militaire, flanquée de la protection civile. Qu'on se rassure donc, nous ne sommes pas à la veille d'une démobilisation, même partielle, ni même d'un modeste transfert du budget militaire en faveur de l'aide au tiers monde! Bien au contraire. Le prix de la modernisation permanente de l'armée, même dans des proportions modestes

et des charges accrues de la défense civile, économique, spirituelle, n'est pas chiffré, ni indiqué dans le rapport, mais on peut le lire entre les lignes.

Enfin, il y a des perles. De forme, comme il sied dans des textes administratifs à prétention intellectuelle. Un hommage peut-être involontaire à Hegel: « Une politique de sécurité conçue globalement permet seule à l'individu et à la société de s'épanouir pleinement dans le giron protecteur de l'Etat ».

Un aveu significatif, en conclusion du chapitre consacré à la politique intérieure: « Que ces manifestations (de malaise) trahissent une crise profonde de la société ou qu'il s'agisse uniquement de phénomènes passagers, peu importe; les efforts doivent tendre à lutter contre cette désaffection envers l'Etat par une action commune à la fois critique et constructive, ainsi qu'à supprimer, autant que faire se peut, les causes de ce malaise. » Et une extension à l'infini de l'appréciation de la menace: « Il n'est pas possible non plus d'exclure l'apparition de menaces d'un nouveau genre. Nous devons nous efforcer constamment de les déceler à temps afin de pouvoir adapter notre défense. »

Lapsus et maladresses révélateurs dans un texte où l'on a cherché, l'effort est évident, à concilier prudemment la critique et la fidélité, le mouvement et la résistance, bref tous les partis représentés au gouvernement, par un langage inhabituellement vide et sonore dans le genre des messages du Conseil fédéral. Mais sans parvenir à dissimuler l'intention politique profondément inquiétante qui court sous tant de formules rassurantes autant pour notre sécurité que pour notre démocratie.

Guerre froide dans la nation?

La nouveauté la plus fondamentale est en effet l'accent mis sur le danger de la subversion interne qui tire un parti croissant de la vulnérabilité de l'Etat moderne. « Les fauteurs de cette forme de guerre — qu'il agissent au profit d'un Etat